

Chroniques de l'enquête PSELL-3/2007

N° 64 - novembre 2009

Portrait sociodémographique des travailleurs indépendants

Audrey BOUSSELIN *

En vingt ans, la proportion de personnes qui exercent une activité professionnelle non salariée, c'est-à-dire en tant que travailleurs *indépendants*, est restée stable au Luxembourg. En 2007, les travailleurs indépendants représentent 6% de la population résidente en emploi. Ces travailleurs indépendants sont le parent pauvre des analyses consacrées à l'emploi et aux revenus d'activité, notamment parce que les revenus des indépendants sont plus difficiles à appréhender que ceux des salariés.

Le portrait des travailleurs indépendants qui est proposé ici s'attache aux caractéristiques sociodémographiques de ceux-ci ; s'il ne décrit pas leurs revenus, il analyse toutefois l'opinion qu'ont les indépendants des ressources financières de leur ménage dans le but de se faire une idée sur leurs conditions de vie. Cette étude est réalisée à partir des données de la vague 2007 du panel luxembourgeois de ménages EU-SILC/PSELL 3 ; elle concerne les travailleurs résidents au Luxembourg¹.

La population des travailleurs indépendants résidents occupe un large éventail de secteurs d'activité. Afin de tenir compte de cette diversité, lorsque cela s'est avéré pertinent et possible, on a choisi de former des groupes d'indépendants selon leur secteur d'activité et de distinguer les professions libérales². Les quatre groupes d'indépendants ainsi constitués sont les suivants :

- les indépendants de l'agriculture ou occupés dans des activités annexes (26%)
- les indépendants de l'industrie, de la construction, du transport de marchandises et du commerce de gros (10%)
- les indépendants des commerces et des services de proximité (19%)
- les professions libérales (45%).

Une population masculine, largement luxembourgeoise et plus âgée que celle des salariés

A l'instar de ce qui est observé chez les travailleurs salariés, la population des travailleurs indépendants est majoritairement masculine : 63% des indépendants sont des hommes. C'est parmi les indépendants de l'industrie, de la construction, du transport de marchandises et du commerce de gros que la proportion d'hommes est la plus importante (79%).

Les indépendants sont en moyenne âgés de 44 ans (soit 5 ans de plus que les salariés). Cet âge moyen varie toutefois légèrement selon le secteur : les agriculteurs, ainsi que les indépendants qui travaillent dans l'industrie, la construction, le transport de marchandises et le commerce de gros sont plus âgés (de 2 ans en moyenne) que les indépendants qui exercent une profession libérale.

Les Luxembourgeois sont largement majoritaires parmi les indépendants : ils sont en effet 72% (contre à peine 53% parmi les salariés). A l'inverse, les Portugais représentent une faible proportion des indépendants : 4% (contre 19% parmi les salariés). Quant aux personnes originaires d'un autre pays de l'Union Européenne des 15 (UE-15), pour l'essentiel des pays frontaliers, elles représentent 22% des indépendants (soit une proportion équivalente à celle observée parmi les salariés).

La prise en compte du secteur d'activité permet d'affiner ce constat global. Comme l'on pouvait s'y attendre, les indépendants qui travaillent dans le secteur agricole et dans les activités annexes sont, pour la quasi-totalité d'entre eux (95%), luxembourgeois. Les indépendants portugais, eux, travaillent principalement dans l'industrie, la construction, le transport de marchandises et le commerce de gros d'une part, et dans les activités

¹ Cette précision est importante car la structure de la population qui travaille et réside au Luxembourg n'est pas la même que la structure de la population qui travaille au Luxembourg.

² Ce classement s'inspire de celui utilisé par Evain F., Amar M. (2006). Les indépendants. INSEE Première n° 1084

* CEPS/INSTEAD

de commerces de détail et les services de proximité d'autre part (respectivement 15% et 10%) ; ils sont marginaux dans les autres secteurs. Quant aux indépendants originaires d'un autre pays de l'UE-15, on les retrouve surtout dans le secteur de l'industrie, la construction, le transport de marchandises et le commerce de gros (20%) et dans les professions libérales (36%).

Tout comme les travailleurs salariés, la grande majorité (70%) des travailleurs indépendants vit en couple. Le plus souvent, il s'agit de couples où les deux conjoints sont actifs occupés : c'est le cas pour 75% des hommes indépendants vivant en couple ; parmi les femmes indépendantes, ce chiffre est de 87%. Pour la majorité de ces couples bi-actifs, le conjoint travaille également en tant qu'indépendant (56% chez les hommes et 71% chez les femmes).

Des indépendants le plus souvent diplômés, avec des durées de travail hebdomadaires importantes

47% des indépendants sont diplômés de l'enseignement supérieur (la proportion est de 31% parmi les salariés). A nouveau, la prise en compte du secteur d'activité révèle des différences. Conformément au résultat escompté, c'est chez les professions libérales que la part de diplômés de l'enseignement supérieur est la plus importante (79%) ; viennent ensuite les indépendants du secteur de l'industrie, de la construction, du transport de marchandises et du commerce de gros (52%), puis les indépendants qui exercent leur activité dans les commerces et les services de proximité (36%). La part de diplômés de l'enseignement supérieur chez les agriculteurs est marginale.

La quasi-totalité des indépendants déclarent travailler à temps complet. Le temps qu'ils consacrent à leur activité professionnelle au cours d'une semaine est important : la moitié des indépendants travaille plus de 50 heures par semaine. La durée moyenne de travail s'élève à 46 heures pour les professions libérales ; elle dépasse 55 heures pour les autres indépendants.

Une situation financière généralement appréciable

Pour se faire une idée des conditions de vie des indépendants tout en contournant les difficultés liées à la mesure de leurs revenus, il est possible d'utiliser un indicateur subjectif qui repose sur l'appréciation que font les individus des ressources financières de leur ménage.

Dans leur ensemble, les indépendants jugent leur situation financière de façon positive, voire très positive. Interrogés à propos des ressources mensuelles de leur ménage, 49% répondent que leurs ressources permettent à leur ménage de « *s'en sortir facilement* » et 11% « *très facilement* ». Au total, ce sont donc 60% des indépendants qui estiment que leur situation financière est confortable ; c'est 10 points de plus que chez les salariés. A l'autre extrémité de l'échelle des opinions, seuls 10% des indépendants déclarent rencontrer des difficultés avec les ressources mensuelles de leur ménage (9% disent qu'ils s'en sortent « *plutôt difficilement* » et 1% « *très difficilement* »). C'est deux fois moins que leurs homologues salariés (19%).

L'opinion des indépendants à propos des ressources de leur ménage varie cependant selon la taille du ménage dans lequel ils vivent : en l'occurrence, les indépendants en couple sont plus nombreux à émettre des jugements positifs et très positifs quant à leurs ressources financières que ceux qui vivent seuls. En outre, cette opinion n'est pas la même selon le type d'activité exercée par les indépendants. Les professions libérales sont les indépendants les plus positifs à propos des ressources de leur ménage : 25% déclarent en effet s'en sortir « *très facilement* » alors qu'ils ne sont que 1% parmi les autres indépendants.

« Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, diriez-vous qu'elles vous permettent de vivre... »

	Indépendants	Salariés
<i>Très facilement</i>	11	11
<i>Facilement</i>	49	39
<i>Plutôt facilement</i>	30	31
<i>Plutôt difficilement</i>	9	14
<i>Difficilement</i>	0	4
<i>Très difficilement</i>	1	1
Ensemble	100	100

Source : EU-SILC/PSELL-3, 2007, CEPS/INSTEAD, STATEC

Champ : travailleurs résidents

Guide de lecture : parmi les travailleurs indépendants, 9% considèrent que les ressources mensuelles de leur ménage leur permettent de vivre « *plutôt difficilement* » ; cette proportion s'élève à 14% chez les salariés.

La source de données : Le PSELL-3 (*Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg*) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (*European Union - Statistics on Income and Living Conditions*) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.